

A. MERTENS geeft lezing van de volgende tekst :

A. MERTENS donne lecture du texte suivant :

Sinds 20 januari 2016 is er in onze gemeente een huis voor begeleid zelfstandig wonen voor mensen met een lichamelijke handicap. Deze 12 aangepaste en half-gemeenschappelijke woningen in de Jean Van Lierdestraat bieden personen met een lichamelijke beperking de mogelijkheid om op een autonome en onafhankelijke manier te kunnen wonen. Sinds 20 januari 2017 zorgt onze gemeente er op deze manier voor dat o.m. rolstoelpatiënten, slechthorenden en slechtzienden, met de nodige sociale begeleiding, toch zelfstandig kunnen blijven wonen in Anderlecht.

De laatste tijd laat de uitbating van deze woning door de gemeente echter heel wat te wensen over. Zo bereikten ons verschillende klachten van zorgverleners die werkzaam zijn in deze woningen over de toegankelijkheid van het gebouw. Er zouden o.m. technische problemen zijn bij het betreden van het gebouw via de garage, waarvoor men een badge nodig heeft. Daarom is het al enkele maanden noodzakelijk om het gebouw te betreden via de nooduitgang van de garage, die normaal is voorbehouden voor ambulances en brandweerwagens die de site moeten kunnen betreden in noodsituaties. Ook verkeerd geparkeerde wagens zorgen dagelijks voor moeilijkheden bij het betreden van de site (zie foto). Het feit dat de noodingang en -uitgang sinds 4 maanden continue open staat, zorgt tevens voor onveiligheid voor de bewoners en het gebouw. Tot slot zou er ook al enige tijd een muur van de parking in zeer slechte toestand zijn, waardoor er een risico bestaat op instorting en mogelijke schade aan het gebouw of geparkeerde wagens (zie foto).

We vernamen zelfs dat onlangs nog de jaarlijkse brandveiligheidsoefening in het gebouw niet kon plaatsvinden, omdat de brandweerwagen het pand niet kon betreden op de manier zoals voorzien wordt door de veiligheidsvoorschriften. Daarvan zou u als gemeente ook een verslag hebben gekregen.

Verschillende meldingen over deze problemen aan de verantwoordelijke van de gemeente zouden jammer genoeg zonder gevolg gebleven zijn.

Aangezien de bewoners van deze woningen door hun lichamelijke beperking in noodsituaties zeer kwetsbaar zijn, vinden wij het essentieel dat er snel actie wordt ondernomen door de bevoegde gemeentelijke diensten. Daarom heb ik voor u de volgende vragen:

- 1) Klopt de informatie die ons langs verschillende kanten heeft bereikt?
- 2) Zo ja, wat zal de gemeente ondernemen om een vlotte en veilige toegankelijkheid tot het gebouw in de Jean Van Lierdestraat te garanderen?
- 3) Kan de gemeente er in haar parkeerbeleid voor zorgen dat de nodige info a.h.v. verkeersborden wordt aangegeven, en er ook de nodige controle is, zodat zowel de gewone garage als de noodingang en -uitgang van de site steeds bereikbaar blijft?

Monsieur l'Échevin BOELPAEPE s'excuse auprès de ses collègues néerlandophones qui se disent peut-être qu'il est bizarre de poser la question en Néerlandais et qu'on y réponde en Français. Si je répons en Français, c'est par courtoisie et je vais vous expliquer pourquoi, car je sais que bien souvent, cette critique est émise. C'est à l'initiative d'un parti que j'ai présidé pendant trente ans, qu'en 1995, on a instauré dans cette salle, la traduction simultanée. Il y a ici des interprètes qualifiées, que nous payons d'ailleurs pour cela, qui nous fournissent une traduction claire et nette. Vous avez cette chance de

traduction. Ce n'est d'ailleurs pas le cas de public qui, je le regrette, ne saisit peut-être pas toujours le bon sens des débats. Je ne vais pas retraduire les questions posées. Je vais y répondre, mais ainsi tout le monde aura entendu la réponse. Les Néerlandophones auront donc aussi entendu la réponse dans l'autre langue. Je trouve que par respect, il est plus simple, quant il y a de la traduction faite par des professionnelles, que l'on pose la question dans une langue et qu'on réponde chacun dans sa propre langue. Au moins, tout le monde aura reçu soit la question, soit la réponse dans sa langue. Je ne demande pas un débat là-dessus, j'explique juste ma position en la matière et je la maintiendrai jusqu'au bout, car il ne m'est toutefois pas difficile de vous répondre en Néerlandais.

Monsieur l'Échevin BOELPAEPE donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen BOELPAEPE geeft lezing van de volgende antwoord :

Le sujet concerne les logements adaptés pour personnes autonomes présentant un handicap physique touchant la mobilité, l'ouïe ou la vue. Ces logements financés en grande partie par la PGV pour la construction, mais également pour le personnel durant la période de démarrage, passe ensuite à charge communale pour leur pérennisation.

La localisation de cette infrastructure dans une rue étroite et surencombrée sur le plan de la circulation et du parking pose bien des problèmes, tant aux riverains qu'à nos locataires et à notre personnel chargé de la gestion administrative de cette infrastructure. Actuellement, dix logements sur les douze appartements disponibles sont occupés par des résidents permanents. Un seul logement reste à attribuer puisqu'un autre logement doit rester à disposition pour accueillir, sous forme de logement de transit, des personnes handicapées victimes d'une catastrophe, d'un incendie, d'un effondrement, et pour lesquels un logement temporaire adapté doit être prêt à les accueillir.

La qualité du travail fourni par notre personnel qui comprend deux employés de niveau B, incluant la responsable de la politique communale de la personne handicapée, qui se trouve elle même être porteuse d'un handicap physique, et un autre employé de niveau D, ouvrier polyvalent, qui aide à l'entretien et à la cuisine lorsque les occupants cuisinent en groupe. Ces personnes ne peuvent en aucun cas être soumises à la critique car vous semblez dire que cela peut causer des problèmes. Elles dépassent largement chaque jour leurs charges et leur durée de travail par rapport à ce qu'elles devraient faire en fonction de leur profil de fonction. Elles font, entre autres, des courses urgentes chez le pharmacien, répondent à des appels inopinés du service d'urgence, reviennent souvent en catastrophe après leurs heures de travail pour un appel alarmant. Rien ne leur est épargné et leur dévouement dépasse l'accomplissement de leur simple profil de fonction.

A part A. MERTENS qui dispense des soins de kinésithérapie à l'un de nos résidents, aucun autre intervenant extérieur ne s'est plaint d'un dysfonctionnement interne récurrent. Je n'en ai pas entendu, ou alors il faudra nous faire parvenir les plaintes. A. MERTENS évoque l'ouverture permanente de la porte d'accès construite en plus de la porte normale qui donne accès au parking privatif pour les résidents avec badge. L'autre, à la demande du SIAMU, a du être construite en parallèle, puisque l'entrée normale ne présentait pas une hauteur suffisante pour laisser passer les véhicules d'intervention. Cela est maintenant fait. A. MERTENS se dit étonnée que ce portail soit laissé ouvert, mais celui-ci n'est pas ouvert en permanence, il ne l'est que lors des heures normales de travail et le personnel, lorsqu'il quitte ses fonctions, ferme ces portes. Lorsqu'il est ouvert, le personnel est présent et contrôle le parking arrière. Quant aux véhicules mal garés, vous avez raison, mais cela ne relève en aucun cas de la gestion communale. Pourtant, nous signalons cela au service chargé de la verbalisation des infractions.

Comme vous le savez, il y a dans cette rue un problème lié à la présence de deux garagistes. Cette rue souffre donc de ne pas pouvoir placer les véhicules facilement tout au long de la journée. Néanmoins, cet état de fait est discuté au Collège. Comme on va probablement prochainement réduire, dans les zones bleues, la durée de 4 heures 30 à 2 heures, cela va avoir un impact en matière d'amendes complémentaires.

Il est tout aussi faux de parler d'un exercice de prévention qui n'aurait pas pu avoir lieu pour cause d'inaccessibilité à l'immeuble. Non, il s'agissait d'une alarme qui s'est déclenchée inopinément sur la ligne directe des pompiers, suite au dégagement de fumée à cause d'un four mal utilisé par un résident lors de la cuisson d'un poulet. A l'arrivée des pompiers, ces derniers ont constaté le surencombrement de la rue et le mauvais stationnement de certains véhicules. Ils vont remettre au Collège un rapport détaillé qui permettra, peut-être, avec les services « Stationnement », « Mobilité » et la police de renforcer le placement de panneaux d'interdiction adaptés, voire le traçage d'une zone complètement interdite devant les deux garages. Nous avons demandé à ce sujet, une distance de douze mètres.

Vous évoquez enfin un risque d'effondrement du mur séparant la cour intérieure d'une aire de parking louée par la Commune à un garagiste riverain. Notre service des propriétés communales est saisi du problème et étudie les mesures à prendre en urgence pour que ce mur ne puisse plus présenter de danger immédiat pour les résidents et leurs véhicules, en étant remis en état.

Si vous avez raison de dire que plusieurs situations problématiques signalées par nos responsables restent encore sans suivi, le Collège a d'ores et déjà programmé une réunion avec l'ensemble des services concernés et, dans la transversalité, nous allons essayer de répondre à toutes les situations et détails qui existeraient encore.

Les réponses aux trois questions finales sont :

- 1) Les informations sont largement exagérées, voire fausses.
- 2) J'ai répondu positivement en vous informant qu'une réunion de concertation était planifiée.
- 3) Je puis vous assurer que vos inquiétudes seront évoquées au cours de cette réunion transversale.

A. MERTENS zegt dat de heer schepen BOELPAEPE subsidies heeft gekregen voor dat huis en dat, inderdaad, deze plaats niet zo goed is. Ze weet niet wie die plaats heeft gekozen om dat huis te zetten, maar het is wel gebeurd. Nu zijn er twee mensen van niveau B en D die hun werk niet meer doen, en daar zit de verantwoordelijkheid van de gemeente. Ze hoopt dat er een oplossing komt want durft de heer schepen BOELPAEPE te zeggen dat de mensen met een auto geen probleem met deze muur hebben als deze werkelijk gaat instorten? Heeft de schepen al gedacht hoeveel plaatsen daar zijn voor de verschillende personeelsleden ? Ze hoopt dat er hier verkeersborden zullen komen want het is meer dan nodig, in het belang van alle personeelsleden die nu boetes krijgen !